Protection de l'enfance
XIX–XXe siècles

Pour citer cet article :

Tomkiewicz (Stanislas), « Violences en institutions : les causes », dans : Violences en institutions – 1. Repères. CREAI Rhône-Alpes, 1992, p. 11-39.

Violences en institutions : les causes

Professeur Stanislaw TOMKIEWICZ

Je voudrais tout d'abord exprimer le plaisir que j'ai eu hier d'avoir assisté à une réunion *(1)* – la première du genre depuis que je travaille dans le domaine des violences institutionnelles, c'est-à-dire depuis bientôt vingt ans – qui réunissait des décideurs et des professionnels de la région : des notables, des directeurs d'établissements, la direction du CREAI, des formateurs d'écoles d'éducateurs et quelques élèves éducateurs, futurs éducateurs. Le but de cette réunion était de faire un groupe de travail en vue de réfléchir et de réduire les violences institutionnelles.

Cette réunion m'a fait un plaisir énorme, le même qu'ont eu il y a vingt ans des gens comme Silverman ou Kempe quand ils ont pu constater que les violences intrafamiliales ont cessé d'être un sujet tabou et sont devenues un objet de recherche et surtout de prévention et de prise en charge, que les services sociaux ont décidé – au moins dans le monde industriel et riche – de prendre à bras-le-corps les violences intrafamililales.

Il est normal qu'il y ait une période de latence entre la prise en considération des violences intrafamiliales et la prise en considération des violences institutionnelles. La raison de ce décalage est extrêmement simple et vous la trouvez dans la Bible où il est dit «*on voit la paille dans l'oeil du voisin, on ne voit pas la poutre dans son oeil à soi*». Il est évident que pour nous autres, professionnels, il est infiniment plus facile de discuter les violences commises dans les familles qui sont par définition pas comme les nôtres – nous, on est tous des bons pères de famille, des bonnes mères de familles, nous n'avons jamais violenté nos enfants – que de discuter les violences commises par des gens semblables à nous et peut-être même par nous-mêmes, tantôt en s'en rendant compte, tantôt bien plus souvent sans s'en rendre compte.

---

(1) Référence au comité de pilotage pour la prévention des violences en institutions, mis en place à l'initiative du CREAI Rhône-Alpes, et à la première réunion tenue la veille de la journée d'étude.

Je me souviens, à la réunion constitutive de l'AFIREM (Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée), lorsque nous avons mis sur le tapis ce problème là avec une amie du Nord qui a présenté un cas absolument scandaleux de violence institutionnelle. La salle était visiblement gênée, mal accueillante, désagréable et il fallu tout mon charme slave pour faire passer tant bien que mal ce sujet épineux ! Ceci a eu lieu vers 1981 et depuis, à l'AFIREM, les violences institutionnelles sont un peu la chasse gardée de Tomkiewicz. C'est peut-être bon pour mon narcissisme, mais en même temps navrant car cela signifie que les autres s'en fichent quelque peu.

Hier, j'ai constaté que la situation commence à changer et que des professionnels commencent eux-mêmes à réfléchir sur ces problèmes, de la direction du CREAI aux élèves éducateurs.

Cette réunion qui a duré toute la journée m'a poussé à élargir un peu mon sujet. Je me suis aperçu que certaines notions ne sont pas encore clairement perçues et qu'il ne serait pas inutile que je fasse une brève introduction plus générale. Pour ceux qui m'ont déjà lu ou entendu, je les prie de m'excuser mais je serais un peu obligé de me répéter.

Je traiterai donc successivement des points suivants :
— la définition des violences,
— la relativité de la notion de violence,
— les violences commises pour le bien de l'enfant,
— les violences inhérentes à l'institution,
— les violences causées par la fatigue du personnel.

Je terminerai par quelques considérations sur les institutions plus violentes que les autres.

La définition des violences

Hier, certains participants à la discussion ont demandé à cor et à cris la définition des violences. Or, notre petit groupe n'a pas été capable, n'avait pas envie ou n'avait pas cru utile de proposer une telle définition, alors que nos traditions cartésiennes exigent toujours une définition.

Notons en passant, qu'en 1975, notre pays si cartésien a fait une sacrée anicroche à ce principe logique qui demande une définition pour traiter d'un sujet. Je fais ici allusion à la célèbre loi d'orientation de 1975, votée par le Parlement, qui a comme caractéristique, unique dans la juridiction française, l'absence de définition de l'objet de la loi : est handicapé celui qui est reconnu tel par les CDES ou les COTOREP. Or, depuis quinze ans,

cette loi ne marche pas trop mal. Ne voyez donc surtout pas là une critique de cette absence de définition.

Il en est peut-être de même avec les violences et je me suis rendu compte en relisant mes papiers que je n'ai pas non plus donné de définition claire et univoque des violences. Je crois en effet que cette définition peut être très variable et que chacun peut avoir la sienne.

Je vais vous en proposer deux :
— une étroite qui est juridique,
— une large qui est la mienne et j'aimerais bien que vous l'acceptiez, mais vous n'êtes pas obligé de l'accepter bien sûr !

La définition étroite des violences concerne presque exclusivement les violences physiques et là encore à condition qu'elles provoquent au moins huit jours d'arrêt de travail. Cela paraît ridicule quand on connaît nos enfants handicapés, nos enfants dans les institutions ! Comment donc voulez-vous définir huit jours d'arrêt de travail chez un polyhandicapé, un trisomique ou même chez un enfant de cinq ou huit ans ?

Cette définition n'est pas du tout anodine. Dans les procès auxquels j'ai assisté, des procès pour diffamation où les institutions violentes traînaient en justice les éducateurs ou les élèves éducateurs qui dénonçaient ces violences, l'avocat de l'institution violente, et aussi malheureusement les juges dans leur verdict, mettaient en avant cette définition-là pour condamner, non point les auteurs des violences, mais ceux qui les ont dénoncés. Ils suivent là, d'une manière perverse, la Bible où il est écrit : «*malheur à celui par qui le scandale arrive*». Je pense que pour la Bible, cette phrase signifie «*malheur à celui qui provoque le scandale, à celui qui commet un acte scandaleux*». Or, pour notre justice, dans ces procès en diffamation, lorsqu'il s'agit par exemple de la fameuse «obligation de réserve», du secret qui n'est pas là pour défendre les usagers mais pour défendre les institutions, cette phrase biblique est interprétée «*malheur à celui qui dénonce le scandale*».

Dans l'état actuel du système institutionnel français, ce type de violence, qui mériterait la prison pour leurs auteurs, existe certes mais d'une manière rare, voire exceptionnelle. La plupart de nos institutions sont assez malignes, intelligentes, humanisées et pleines de bonne volonté pour ne plus exercer ce type de violence qui était fréquent avant 1936 (Front Populaire), déjà moins après 1945 (ordonnance du Général De Gaulle), encore moins après 1958 (nouvelle ordonnance du Général De Gaulle), puis après 1968 (les éducateurs se sont rendus compte qu'ils commettaient encore trop souvent des violences).

Ainsi ces violences, selon la définition étroite juridique, sont-elles rares. Je peux même dire, après comparaison, que je suis arrivé à la très agréable conclusion que la France fait actuellement partie des trois ou quatre pays au monde où ce type de violences sont les plus rares. Je pense que, dans ce peloton de tête, on est dépassé peut-être par les pays nordiques, peut-être par la Hollande, mais on est certainement moins violent qu'en Angleterre et infiniment moins violent qu'aux Etats-Unis où la violence est une chose quotidienne, dans la rue, dans l'Etat et dans les institutions.

A cette définition étroite, j'en oppose une autre qui est très large. Certains pourront dire qu'elle est trop large, qu'elle risque de noyer le poisson et on pourra la discuter. Pour moi, la violence, qu'elle soit intrafamiliale ou institutionnelle, est un ***«acte»*** commis envers un enfant ou une ***«ambiance»*** où on fait vivre l'enfant (c'est-à-dire quelque chose qui transcende tel ou tel acte) qui a deux caractéristiques :

— c'est tout ce qui entrave l'évolution psycho-affective et le développement, même cognitif, de cet enfant, et devient nocif pour lui à longue échéance ;

— c'est tout ce qui fait souffrir inutilement l'enfant.

J'insiste sur le mot «inutilement» car une discussion pourrait vite s'engager sur les souffrances «utiles». Cette deuxième caractéristique est peut-être plus contestable et l'on pourrait en discuter.

J'ai ajouté encore deux points à cette définition.

— Le premier, et je peux me permettre de l'ajouter depuis que la France a signé et ratifié la convention des droits de l'enfant, c'est tout ce qui fait manquer de respect à l'enfant (cette notion de respect à l'enfant m'est très chère depuis ma plus tendre enfance parce que le Docteur Janusz Korczak, qui était polonais, juif, médecin et pédagogue, a écrit en 1929 un petit opuscule de quarante pages qui s'appelle *«Droit de l'enfant au respect» (2)* et qui à mon avis reste encore très actuel soixante ans plus tard, même dans un pays comme la France, tellement plus cultivé que la Pologne d'avant-guerre).

Je considère comme une violence ***le manque de respect à l'enfant*** parce que, à mon avis, l'enfant mérite autant de respect qu'un psychiatre, qu'un directeur de CREAI, qu'un éducateur, qu'un juge ou qu'un policier. La notion de respect n'est pas du tout triviale.

---

(2) Voir bibliographie.

— Le deuxième, spécifique aux institutions, tend à considérer comme violent tous les actes et ambiances qui, dans l'esprit de leurs auteurs, donnent une prééminence aux intérêts et à la pérennité de l'institution sur les intérêts à court et à long terme de l'enfant ou de l'usager (sur ce point, j'entends déjà des reproches de démagogie...).

Je précise que, pour moi, entrent dans le cadre des violences institutionnelles ***tout ce qui donne une prééminence aux intérêts de l'institution avant les intérêts de l'enfant.*** Les exemples sont tellement nombreux...

En voici un de ma propre jeunesse. En 1945/1946, j'étais malade et hospitalisé dans un sanatorium de l'Assistance Publique. Nous avions tous d'ignobles pantalons noirs ou bleus marine, trop grands ou trop petits en taille ou en longueur, des grosses chemises en toile et des énormes capotes qui venaient tout droit du XIXème siècle et de Victor Hugo. On portait ça alors que nos vêtements personnels étaient non point confisquées – on est toujours en démocratie – mais rangés sous clef pour être rendus le jour du départ. A certains mauvais esprits individualistes, anarchistes qui demandaient : «*mais pourquoi donc vous ne laissez pas ces adultes ou ces jeunes s'habiller avec leurs propres affaires ?*», la réponse venait avec une évidence d'acier coupant : «*ce que vous dites là, jeune homme, c'est bourgeois et asocial ; si on autorise des vêtements personnels, les plus aisés auront des plus beaux vêtements et ceux qui ont les plus vilains vêtements vont être malheureux ; ici tout le monde porte la même capote, tout le monde est content, tout le monde est égal*». Je ne savais pas quoi répondre. J'étais plutôt socialisant et je trouvais que cette réponse n'était pas tout à fait absurde et pourtant je détestais ma capote bien que mes vêtements personnels étaient très modestes, voire pauvres... J'étais malheureux, surtout quand je sortais et que tout le monde changeait de trottoir en disant «*voici un affreux tuberculeux qui va nous cracher dessus ses BK*». Comme si aujourd'hui on mettait une capote bleue à des gens qui sont séropositifs au virus du SIDA pour que tout le monde puisse dire «*faites attention : pas de relation sexuelle et pas de baisers avec cet individu-là, il a déjà sa capote !...*»

Le champ qui m'intéresse aujourd'hui est très limité. Je veux parler uniquement des violences dans les institutions dont la finalité, au moins théorique, est le bien de l'enfant. J'exclus ainsi la police, la justice, l'école et un petit peu les hôpitaux. Pourquoi ? J'aurais pu dire que la police et l'école n'ont pas pour but le bien de l'enfant, mais – avec une pointe de démagogie – la sauvegarde de l'ordre public et la formation des cadres de la Nation. Je préfère une autre raison beaucoup plus simple. Quand je parle

devant les enseignants, je ne me prive pas de parler de la violence de l'école pour enfants ordinaires. Quand il m'arrive de parler dans une école de police, je ne me prive pas de parler des violences policières auxquelles un chapitre est consacré dans mon dernier bouquin *(3)*. Mais je pense que, dans cette salle, il n'y a probablement guère d'enseignants ordinaires et guère de policiers, et je préfère donc parler des violences nous concernent directement, dans les maisons de la DDASS pour jeunes délinquants, pour jeunes caractériels, pour orphelins, pour enfants martyrs et martyrisés dans les familles, bref pour tous les enfants concernés par la loi de 1970, et aussi bien sûr dans les institutions pour handicapés (loi de 1975), sourds, aveugles, psychotiques, autistes, polyhandicapés, etc.

Ce champ bien délimité et étroit me semble bien adapté à l'auditoire. Il serait trop facile de dire que ce sont les autres qui sont violents et nous mettre ainsi hors de cause.

La relativité de la notion de violence

Quand je parle des violences, avec les représentants des Ministères, les technocrates, ou les Enarques, la première question qu'ils me posent, question tout à fait légitime de leur part, est *«dites-nous, Docteur, à quoi correspond votre topo ? Y-a-il 100 000, 50 000, 30 000 parents maltraitants ? Y-a-il 50, 20, 30, 40 institutions violentes ?»*. Ils veulent de l'épidémiologie et moi j'ai l'air d'un béotien, d'un «plouc», et je réponds *«excusez-moi, mais je ne peux pas vous indiquer des statistiques»*. Je ne sais pas combien il y en a. Je sais qu'il y en a moins qu'en Angleterre, moins qu'au Maroc, je sais qu'il y en a plus qu'en Suède, mais ce sont plutôt des impressions cliniques. Pourquoi cette difficulté à fournir des statistiques ou des données épidémiologiques ?

A mon avis, cela ne relève pas seulement des difficultés pratiques. Certes, on voit mal l'envoi d'un questionnaire aux institutions pour demander aux directeurs : *«êtes-vous une institution violente ?»*. Vous imaginez un peu comment un tel questionnaire serait reçu par les directeurs ou directrices des institutions .... Mais, outre ces raisons contingentes et techniques, il y a une cause fondamentale, plus intrinsèque au sujet lui-même : c'est la ***relativité*** de la notion de violence.

En 1971, quand j'étais encore jeune, militant et tout feu tout flamme, j'ai impulsé la rédaction de mon premier livre sur les violences institutionnelles *«Travail social contre qui ?»*, que personne n'a lu d'ailleurs

(3) *«Aimer mal, châtier bien»*, voir bibliographie.

parce que très mal édité. Dans cette époque bienheureuse post-mai 1968, je ne vivais que de certitudes et je trouvais que tout ce qui ne me plaisait pas était violent. C'était une définition excellente à l'époque, mais en réfléchissant, en mûrissant, en vieillissant, je suis arrivé à la conclusion qu'elle était pour le moins trop subjective et pas tout à fait correcte épistémologiquement.

Dès 1980, lorsqu'il s'est agi de parler des violences institutionnelles dans un grand congrès international à Paris, puis au journal télévisé, j'étais très ému et il a fallu me rendre compte que ce n'etait pas si simple, que ***la notion de violence, la définition de ce qui est violent et de ce qui n'est pas violent, varie dans le temps et dans l'espace.***

Ce mouvement existe avec une rapidité variable dans tous les pays occidentaux. Il y a chez nous depuis disons 140 ou 150 ans, c'est tout à l'honneur de notre société, un mouvement qui élargit la notion de violence non supportée, de violence «illicite» et qui restreint la notion de violence permise, de violence considérée comme un acte ou une ambiance normal, nécessaire pour le bien de l'enfant ou pour le maintien de l'ordre social.

Je me permets de faire allusion au travail qu'on nous a présenté *(4)* : l'enquête faite par l'école d'éducateurs d'Echirolles *(5)*. Ce travail me semble très digne d'intérêt, extrêmement intéressant et le premier de ce genre en France. Il mérite vraiment d'être connu et encouragé. Ces jeunes chercheurs ont mis au point un petit questionnaire indiquant quelques dizaines d'actes et d'attitudes envers l'enfant plus ou moins courants dans nos institutions. Les sujets questionnés (éducateurs, élèves éducateurs, etc.) ont été priés de dire, pour chacun de ces actes, s'ils le considèrent comme violent, s'ils l'ont déjà commis, s'ils pensent avoir l'intention de le commettre encore, s'il leur a été reproché, etc. Je passe ici sur les détails, mais en gros le dépouillement de ce questionnaire montrait clairement quels actes sont considérés comme violents et lesquels sont admis, du moins pour les personnes interrogées.

Certes, ce n'est pas parce que ces personnes disent qu'ils ne recommenceront pas qu'ils ne recommenceront pas réellement. Tous ceux qui ont décidé de ne plus fumer savent très bien comme il est loin de la promesse à son exécution. On a beau se dire «*je ne ficherai jamais plus des gifles à mes enfants en institution*», on les giflera encore pendant six mois, un an, deux ans, si on pris l'habitude de les gifler.

---

(4) Référence au comité de pilotage pour la prévention des violences en institutions, mis en place à l'initiative du CREAI Rhône-Alpes, et à la première réunion tenue la veille de la journée d'étude.

(5) Cette enquête est présentée par Jacques Gréco en page 61.

Voici par exemple un de ces actes : «tirer l'oreille». C'est un exemple intéressant car c'est un acte qui actuellement, en Suède, est considéré légalement comme une violence à l'enfant. Si vous tirez l'oreille à un enfant dans la rue de Stockholm ou d'Uppsala ou, pire que ça, si vous tirez l'oreille un peu fort à votre propre chérubin, à votre propre petit enfant qui vous emmerde et qui fait tout pour que vous lui tiriez l'oreille ou, pire, si vous tirez l'oreille à un de vos «élèves» si vous êtes éducateur, travailleur social, psychiatre, psychologue... le bambin, s'il a des jambes et s'il n'est pas paralysé, peut courir chez un monsieur qui s'appelle *«médiateur»* (il vient d'être instauré aussi en Suisse, dans toutes les communes et arrondissements) et se plaindre *«monsieur, maman m'a tiré l'oreille, tel et tel éducateur m'a tiré l'oreille...»* (une telle situation paraît complètement ridicule en France). Ce médiateur va discuter avec le gamin, avec la maman, avec l'éducateur, avec le psychologue... Cela ne veut pas dire que celui ou celle qui a tiré l'oreille ira en prison : il y a une grosse différence entre la pénalisation et une réprobation publique. On peut dire que, en Suède, tirer une oreille est considéré comme une violence illicite, bien que non pénalisée. Je pense qu'en France nous manquons cruellement d'une telle catégorie.

Je vous signale un verdict émis par la Cour d'Appel de Caen où un groupe de parents s'était révolté contre un instituteur qui donnait tout le temps des gifles et qui tirait souvent et fort les oreilles des enfants. Ces parents ont déposé une plainte contre cet instituteur en disant qu'en France les punitions corporelles sont interdites dans les écoles. Ils ont accusé cet instituteur de violences. L'instituteur a été acquitté, presque félicité par le juge, et les parents ont été déboutés et condamnés aux frais de Justice. Dans les attendus de ce jugement, il était écrit qu'il ne s'agissait pas de violences, que les gifles, les coups de pied au derrière (qui figurent aussi dans le petit questionnaire), le tire-cheveux et le tire-oreille, dans le cas où ils n'entraînaient pas une incapacité de travail supérieure à huit jours, ne pouvaient pas être considérés comme une violence et entraient dans le cadre de la pédagogie normale.

Voilà ce qu'en ont dit les juges de Caen. Quand on connaît en France l'importance de la jurisprudence, on peut dire qu'un tel verdict permet désormais à tous les instituteurs, à tous les éducateurs de tirer les oreilles à leurs enfants, à leurs protégés, à leurs usagers. A condition qu'ils ne les tirent pas trop fort, ces oreilles, et que cela ne laisse pas trop de trace et ne provoque pas une incapacité de travail, ils n'auront pas d'ennui avec la Justice.

La notion de violence est donc relative dans l'espace. Tel acte réprouvé, sinon puni, en Suède est considéré comme normal en France.

D'autres (le martinet à l'école), sévèrement interdits en France, étaient tout à fait courants en Angleterre il y a cinq ou six ans encore.

Mais le temps joue également un rôle important dans la relativité de la notion de violence illicite ou normale. Voici un exemple qui montre quasiment sous nos yeux que le même procédé perd son statut de violence nécessaire, banale et devient une violence réprouvée, illicite, cachée ou vice par ses auteurs.

Aux environs de 1968 et ce n'est pas un hasard, dans une très sérieuse revue de neuropsychiatrie infantile, j'ai trouvé le résumé d'un mémoire d'une élève éducatrice, qui était en même temps religieuse, bonne soeur comme on dit. Cette bonne élève religieuse, éducatrice et psychologue en plus, a décrit très innocemment ce qui s'est passé dans son institution qui était une institution tenue par des religieuses pour les jeunes filles caractérielles, perturbées. Une bonne partie de sa clientèle était d'ailleurs des filles algériennes qui ne voulaient pas obéir à leur papa, qui ne voulaient pas se marier avec un «barbon» de leur pays d'origine, qui voulaient fréquenter par exemple des affreux chrétiens, voire même des juifs et c'était normal qu'on les enferme aussitôt dans une maison de bonnes soeurs – ce qui prouve que les religions, même dans la mesure où elles sont toutes les trois monothéistes, se soutiennent un peu parfois. Alors donc, dans cette maison où il y avait une telle clientèle, cette jeune innocente stagiaire a décrit des techniques. Elle a décrit des techniques de soins, de pédagogie et, parmi ces techniques, il y avait une chambre de réflexion. On y mettait toutes les entrantes pour quarante jours, ce n'était pas un jour mais quarante jours d'office, quel que soit leur acte délictueux, y compris le refus d'un mari imposé par un père algérien et puis on les remettait dès qu'elles faisaient une connerie quelconque (Dieu sait qu'elles en faisaient), on les remettait pour réfléchir. La rationalisation était très passionnante, s'appuyait sur la psychologie et je vous la donne pour mille : il fallait l'isolation parce que cette période était consacrée à la meilleure connaissance psychologique, voire même psychanalytique, de la cliente. Cette connaissance consistait en une série de tests (il y avait le TAT, le test de QI...) et c'était vraiment du travail solide, psychologique, bien fait, d'origine universitaire. Un des motifs de cet enfermement, c'était que les jeunes filles ne puissent pas être informées par les autres sur la manière de passer les tests, qu'elles ne puissent pas tricher aux tests, qu'elles restent vierges au moins pour les tests psychologiques. Le deuxième motif était la mauvaise influence réciproque que ces enfants ont les unes sur les autres. Il s'agissait, au moins pendant quarante jours, de prémunir, prévenir les mauvaises influences. Donc, cette fille, pendant quarante jours, était dans une cellule et voyait uniquement la personne qui lui apportait

la nourriture et la psychologue de l'institution qui venait pour les entretiens ou pour les passations des tests. Et ça c'était décrit tel quel dans l'article.

On était plusieurs, à l'époque, à avoir été indignés par ce système. On était plusieurs à avoir écrit à cette très bonne revue de neuropsychiatrie infantile pour dire que ça nous paraissait un peu moyenâgeux, pas très correct, anti-pédagogique. Eh bien, qu'a fait la revue ? Elle n'a pas publié nos lettres, même pas des extraits, mais a publié par contre l'article du médecin-chef, du psychiatre en chef de cette institution, qui répondait globalement aux auteurs des lettres, y compris la mienne bien sûr, mais c'était anonyme.

Alors que répondait-il ? C'est très important pour le sujet d'aujourd'hui. D'abord, il nous prenait pour des cons, il disait *«les gens qui ont écrit ces lettres ont montré, par le fait même qu'ils écrivent ces lettres, leur méconnaissance absolue de la pédagogie spécialisée et de ce travail avec ce type de jeunes filles. Ils ont montré aussi leur méconnaissance absolue de la psychologie et des caractéristiques de cette population dont nos religieuses s'occupent avec un dévouement et un amour absolument indiscutable»* et il disait que cette méthode-là, ainsi que d'autres trucs dont je vous ferai cadeau, ont été élaborés longuement, psychologiquement, médicalement, etc...

Ainsi, une violence, un acte disons violent objectivement, celui d'enfermer quelqu'un qui n'a rien fait (contrairement à la loi qui dit qu'on a le droit d'enfermer que les gens sur décision de justice), de le mettre dans une situation carcérale, de le mettre dans un mitard (parce que cette chambre de réflexion et les mitards, c'est à peu près la même chose), cet acte qui provoque l'indignation de lecteurs d'une revue très sérieuse est considéré comme licite. Pourquoi ? Parce que c'est eux mêmes qui l'ont écrit. Vous pensez que l'article de la jeune stagiaire a reçu le *nihil obstrat* de l'école pour être publié. Il a été publié pour vanter les bonnes méthodes de l'école et ces actes ont été donc considérés non comme une violence mais comme une mesure parfaitement normale, juste. Alors que nous, c'est-à-dire moi et les autres lecteurs que je ne connaissais pas, on l'a considéré comme une violence inutile, exagérée, déjà une véritable violence.

Un an se passe, mai 68 passe par là, et voilà que France-Soir m'interviewe à ce sujet. Je n'avais, à l'époque, ni prudence ni peur des procès pour diffamation et j'ai raconté l'histoire des chambres de réflexion, en précisant que l'institution est dirigée par les religieuses en relation avec une Faculté de Psychologie. Aujourd'hui, j'aurais peut-être peur d'un procès. Dix jours après, je reçois une lettre absolument adorable de

la directrice et du psychiatre en chef qui m'invitent à visiter la maison pour constater que mes reproches sont exagérés. Pendant la visite, on m'explique que tout ce que j'écrivais là était vrai avant mai 68, mais que depuis l'institution a fait sa «révolution culturelle», les chambres de réflexion sont fermées, les vêtements-uniformes sont liquidés, les jeunes filles sont habillées en rouge, en vert, en bleu, comme elles veulent, les sorties obligatoirement accompagnées sont remplacées par deux ou trois heures par jour de sortie libre. Bref, toutes les violences décrites un an plus tôt comme des «violences licites» sont devenues dans le discours des responsables des «violences illicites» considérées comme appartenant au passé et dont on nie l'existence.

Je ne suis pas flic et je ne suis pas allé voir si ces obligations étaient vraies. Peu importe, finalement, s'ils disaient la vérité. Ce qui compte, c'est que, un an plus tôt la même institution me traitait implicitement de petit ignorant, de démagogue, de gauchiste stupide et que, un an après, je devenais un interlocuteur sérieux qu'on invite à manger et à qui on annonce la disparition des violences considérées naguère comme licites, normales, indispensables.

Cela a été un grand moment dans ma vie. J'ai compris comment on peut faire quelque chose, quel est un des objectifs de nos actions : il ne s'agit pas seulement d'aider la police à traquer les violences qui déjà aujourd'hui méritent une punition devant la justice, mais aussi d'élargir la définition des violences et faire cesser des violences que nous considérons comme inutiles alors que dans certaines maisons on les considère encore comme banales. J'ai vu alors qu'une action peut être payante.

Pour terminer cette histoire, une anecdote non dépourvue d'intérêt. Peu de temps après ma visite, j'ai rencontré un petit groupe de jeunes filles qui s'étaient évadées de cette institution... Ces jeunes filles nous ont raconté que les religieuses avaient trouvé un excellent moyen de pratiquer des punitions corporelles qui ne laissaient pas de traces en les frappant avec des serviettes mouillées ! Au dire de ces jeunes filles, cette méthode semble avoir deux avantages : premièrement, elle est douloureuse mais non invalidante et deuxièmement, elle ne laisse pas de traces. Ce qui est important, c'est que les serviettes mouillées ne figuraient pas dans la panoplie des méthodes pédagogiques telles qu'elles étaient décrites un an plus tôt par la stagiaire. Cela voulait dire que les punitions corporelles avec des serviettes mouillées même étaient pratiquées dans l'institution mais elles faisaient déjà partie des violences illicites, c'est-à-dire qu'on ne s'en vantait pas.

Une institution n'a pas les mêmes réactions face à ces deux sortes de violence. Quand vous l'accusez de pratiquer des violences qu'elle consi-

dère licites, elle ne les nie pas, elle les justifie. Quand vous l'accusez de commettre des violences illicites, elle le nie, elle crie à la calomnie, elle affirme «*vous n'avez pas de preuves*». Devant la Justice actuelle en France, tant qu'il n'y a pas une caméra invisible, un caméscope ou un certificat médical décrivant les traces de coup, vous restez un vil diffamateur...

La notion de violence licite ou illicite ne varie pas seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Comme a dit Montaigne : «*la vérité d'un côté des Pyrénées, le mensonge de l'autre*». Des procédés considérés en France comme des violences illicites, répréhensibles, méritant de passer au tribunal, sont considérées en Angleterre et aux Etats-Unis comme des méthodes pédagogiques tout à fait ordinaires. Beaucoup d'entre vous ont vu récemment un film «*Le Cercle des poètes disparus*». On y voit une scène où le directeur, avec un petit sourire, un petit peu sadique mais aussi plein de componction et de bienveillance, administre quinze coups de fouet à un élève. Aux Etats-Unis, c'est considéré comme normal et en Angleterre, c'est interdit depuis quelques années à peine.

Après cet exemple, je vais vous raconter brièvement ce qui m'est arrivé il y a six mois. A la suite d'une lettre où deux stagiaires infirmières psychiatriques ont décrit avec énormément de simplicité, de vérité, sans fioriture et sans philosophie, ce qu'elles ont vu pendant quinze jours dans une petite institution pour enfants autistes, j'ai invité ces deux jeunes filles. J'ai vérifié qu'elles n'étaient ni mythomanes, ni hystériques, ni calomniatrices, qu'elles n'avaient aucun intérêt à nuire à cette institution et qu'elles n'avaient même pas eu une mauvaise note à leur stage. Leur témoignage m'a donc paru digne de confiance, autant qu'on puisse en juger par une simple discussion. Très indigné, j'ai déclenché des opérations pour mettre fin à cet état de choses, à l'ambiance violente, aux actes violents qui régnaient dans cette institution : par exemple, les cheveux tirés très fort lorsque l'enfant refuse de manger, l'enfermement dans des petits cabanons noirs (où l'enfant ne pouvait pas se tenir debout) pendant un quart d'heure ou une demi-heure selon la gravité de la faute commise, des gifles et des coups de pied au derrière, non pas sporadiques mais considérés comme méthode pédagogique permanente, des injures, «*t'es qu'un con, t'es qu'un paresseux, tu ne veux rien faire, dépêche-toi*», bref la disqualification permanente de l'usager... Il y avait aussi le sparadrap sur la bouche pendant deux heures à un gamin qui parlait trop...

Au cours de mon action, j'ai reçu des parents de l'institution, des lettres de parents, qui ne niaient pas tous les faits mais qui les minoraient, les banalisaient en disant «*avec nos enfants, on ne peut pas faire autre-*

ment, cette institution est parfaite, notre enfant va mieux depuis qu'il est là, notre souffrance est diminuée». Ils ont fait corps avec l'équipe. Au bout de quelques mois, le médecin chef responsable de cette pédagogie écrit une lettre aux autorités de tutelle où il dit que les deux stagiaires étaient deux petites effrontées, trop jeunes pour comprendre ce que doit être la pédagogie des enfants aussi gravement atteints, qu'elles se mêlaient de ce qui ne les regardait pas et qu'elles n'avaient rien compris. Cependant, le médecin a confirmé dans sa lettre pratiquement tous les faits relatés par les stagiaires en affirmant que ces actions étaient indispensables et qu'on ne pouvait pas agir autrement, qu'il s'agissait là d'une méthode pédagogique mûrement réfléchie. Par cette lettre, le médecin chef a signé son arrêt de licenciement. L'autorité de tutelle a répondu «*je suis d'accord avec la partie de votre lettre où vous dites que les deux stagiaires n'ont rien à dire sur la pédagogie aussi complexe que la vôtre et que ce n'est pas dans mes fonctions d'administrateur de discuter cette pédagogie. Cependant, les actes que vous décrivez vous-même me paraissent contraires aux intérêts des enfants, contraires à leur sécurité physique et morale. Je demande par conséquent au Président de licencier ce médecin qui considère ces actes comme licites*» (6).

J'ai décrit ici une bataille idéologique qui dure toujours entre des gens comme le médecin chef et une partie des parents qui considéraient ces violences comme licites, permises, pédagogiques, thérapeutiques même, et moi qui représentait donc une autre partie de l'opinion publique qui considérait que même l'état grave et tragique de ces enfants, autistes, psychotiques, très gravement perturbés, ne justifiait pas de telles méthodes et de telles violences. Dans ce débat d'opinion, finalement ce n'était pas la Justice mais l'Administration qui a pris position contre les violences qui, du coup, sont devenues illicites. Le centre n'a pas été fermé, mais un nouveau directeur a essayé d'introduire des méthodes à la fois cognitives et éthiques correctes. On imagine les difficultés représentées par l'introduction des méthodes non-violentes chez les membres de l'équipe et chez les parents habitués à une institution où tout marchait à la baguette.

Je ne veux pas terminer sur cette notion de relativité des violences, qui pourrait stupidement décourager une action militante, sans conclure par un appel à cette action militante.

Un de nos devoirs, ce n est pas seulement de traquer les violences illicites, ce n'est pas seulement d'aider la police, la justice et les DDASS

(6) Malgré les guillemets, il s'agit ici de deux textes résumés et non pas cités littéralement.

à dénoncer les institutions qui commettent les actes considérés actuellement comme des violences illicites, mais aussi de lutter à l'intérieur et à l'extérieur des institutions, au nom du respect de l'enfant, au nom de ses intérêts supérieurs futurs et actuels, au nom de sa souffrance, pour une diminution de ces actes violents, sinon pour leur disparition totale. Nous devons oeuvrer pour qu'on en diminue la fréquence, pour qu'on les fasse sortir des soi-disant projets pédagogiques, pour qu'on en finisse avec les ambiances de violence même feutrées. Nous devons lutter pour toujours repousser les limites de ce qui est considéré comme insupportable dans une société qui se veut de droit et humaniste, dans des institutions qui se veulent capables de remplacer les parents maltraitants et de favoriser une évolution la plus heureuse possible des enfants, qu'ils soient handicapés ou cas sociaux.

Les violences faites pour le bien de l'enfant

Je vais maintenant parler plus précisément des violences faites pour le bien de l'enfant. Cette notion est née dans mon esprit d'une manière progressive depuis à peine deux ou trois ans.

Dans un congrès à Aix-en-Provence, j'ai entendu un excellent exposé fait par une psychologue qui a raconté l'histoire d'une maman qui battait son enfant, qui l'enfermait, etc. Or, en discutant avec cette mère, notre auteur a compris qu'elle n'était nullement sadique, qu'elle n'avait nulle haine envers son enfant. Au contraire, c'était une femme terriblement angoissée, tellement impressionnée par tout ce qu'elle avait lu, vu et entendu dans les médias clamant qu'il n'y a point de salut sans diplôme, qu'elle a fini par croire que si son enfant travaillait mal à l'école, il allait être foutu toute sa vie. C'était donc pour le bien de cet enfant qui ne voulait pas travailler à l'école, pour des raisons qui ne nous intéressent pas ici, et les seuls moyens qu'elle ait trouvés, pour qu'il travaille un peu mieux, c'étaient de lui attacher les crayons à la main, de l'enfermer dans un placard, de lui taper dessus, etc. Bref, elle a été une mère violente, maltraitante, et pourtant son discours a été fait «pour le bien de l'enfant».

Plus récemment, dans l'institution où je travaille, j'ai vu un papa africain, veuf depuis que l'enfant était en bas âge, qui battait ce gamin d'une manière vraiment exagérée. Le garçon se sauvait dès qu'il voyait son père ! Ce gamin nous a été confié parce que le père était considéré comme maltraitant et il fallait le soustraire à sa cruauté. J'ai parlé plusieurs fois avec ce père africain et je n'ai trouvé nul sadisme, nulle méchanceté, mais au contraire un amour manifeste pour son enfant qui était son fils

unique. Il avait des larmes aux yeux quand il parlait de sa pauvre maman morte, «*si elle était là, ça ne se serait pas passé comme ça, que voulez-vous que je fasse, un pauvre homme seul avec un gosse*». Vous connaissez tous ce type de langage tout à fait sincère. Mais le père n'avait pas seulement intégré le mythe de la nécessité des diplômes, il l'avait encore magnifié. Il trouvait que son fils ne faisait rien à l'école et qu'il fallait le sauver pour qu'il ne reste pas un africain sauvage, pour qu'il absorbe cette culture occidentale qui donne le bien-être matériel et moral. C'était pour lui faire manger notre culture qu'il le battait jusqu'au sang, qu'il l'attachait, qu'il l'enfermait, etc. Bien entendu, le gamin, plus il était tapé, moins il travaillait à l'école et plus il faisait des bêtises. Quand il s'est mis à voler, le père le tapait encore plus fort en disant «*tant pis s'il ne fait rien à l'école, docteur, mais au moins qu'il soit un honnête homme, qu'il soit comme moi un honnête travailleur : qu'il soit pompiste, mais au moins un pompiste honnête*». J'ai écouté déjà avant de tels discours mais je n'avait pas su les entendre.

Puis, à l'occasion d'un autre congrès, j'ai re-réfléchi à quarante ans de distance sur le régime hitlérien. Le régime nazi était typiquement un régime expert et spécialisé dans les violences, dans la terreur, contre les adultes et les enfants. Or, en fouillant les annales de l'histoire de ce régime, j'ai trouvé des faits peu connus qui m'ont fait réfléchir. Ainsi, l'organisation des Jeunesses hitlériennes, qui étaient la prunelle des yeux du régime, a été un lieu de violence permanente envers les jeunes. Aujourd'hui en France, une maison qui ferait vivre aux jeunes le régime des camps des Jeunesses hitlériennes serait certainement fermée comme institution violente : c'étaient les coups, les «marches à poil» dans le froid, c'étaient des violences sexuelles ou plutôt homosexuelles pour qu'ils soient des bons aryens, qu'ils sachent que les femmes sont des êtres inférieurs et qu'il vaut mieux se satisfaire entre hommes, bref un endoctrinement qui nous apparaît aujourd'hui monstrueux, qui apparaît monstrueux à nos jeunes amis allemands qui s'étonnent et disent «*comment nos pères ont-ils pu faire des choses aussi horribles ?*». ~~Hors~~, toutes ces violences étaient faites non pas envers des juifs, tziganes, polonais, mais envers les bons enfants aryens.

J'ai appris aussi une histoire très peu connue concernant quelques centaines ou milliers d'enfants polonais, voire juifs, qui étaient aux yeux des nazis exceptionnellement beaux, blonds aux yeux bleus. Ils étaient enlevés à leurs parents qui, le plus souvent, ont été purement et simplement assassinés. Ces enfants n'ont pas été tués dans des chambres à gaz, mais ont été confiés à des familles de bons nazis ou à des petits camps spécialisés pour en faire de bons nazis ! Là bas, on les dressait, on leur apprenait le culte de la race et tout le catéchisme du parfait naz. On

pourrait dire que ces enfants avaient de la chance car ils ont échappé à la chambre à gaz (certes on a assassiné leurs parents, mais c'étaient des affreux juifs ou des polonais) et on les a placés, comble de bonheur, dans des familles de nazis méritoires. Ainsi toute cette action était faite pour leur bien. Or, il suffit de le raconter pour comprendre la violence qui était ainsi faite.

Les nazis ont fait des émules dans cette technique de violence pour le «bien de l'enfant». Les militaires qui ont gouverné l'Argentine pendant quinze ans avaient pris une habitude, probablement enseignée par leurs conseillers nazis, d'assassiner les opposants politiques, les communistes, les gauchistes, les socialistes. Quand ceux-ci avaient des enfants en bas âge, les bourreaux militaires ou policiers enlevaient ces enfants, faisaient de faux papiers d'adoption, changeaient leurs noms en allant jusqu'à établir une fausse filiation biologique. Dans ces nouveaux foyers, auprès des bourreaux et assassins de leurs parents naturels, les enfants recevaient une éducation dans un esprit de croisade anti-bolchevique, de défense de l'occident chrétien, de militarisme fascisant. Quand les grands-mères de la Place de Mai ont voulu récupérer ces enfants, tous ces militaires ont plaidé bonne foi et innocence et ont accusé de violence le nouveau gouvernement argentin qui voulait rendre ces enfants à leurs grands-mères naturelles. Ils disaient «*ces gosses, nous les aimons et ils nous aiment ; nous avons fait ça pour eux, pour leur bien, et c'est une chance pour eux d'avoir de bons parents comme nous plutôt que leurs parents naturels, affreux gauchistes, communistes et mécréants*».

J'ai compris en étudiant ces dossiers que, même dans certaines situations extrêmes, la violence peut être faite pour le bien de l'usager. Cette réflexion m'a permis d'acquérir quelque sérénité à propos des maintes violences quotidiennes et, en particulier, j'ai pu renoncer à mon envie de mettre systématiquement en prison tous les auteurs de violence. D'où ma proposition de dépénaliser certaines violences tout en veillant à notre devoir principal qui reste de soustraire l'enfant à la violence.

Parmi ces violences institutionnelles faites «pour le bien du jeune», il faut citer Le Patriarche. Cette multinationale de la lutte contre la drogue exerce des violences ouvertes, des violences que son patron admet dans ses écrits. Elle travaille en violation permanente des lois du pays. Cependant son discours qui proclame «*nous sauvons les pauvres drogués, même contre leur gré, parce que nous sommes les seuls à les aimer vraiment et à savoir comment les sauver*» n'est pas dépourvu de sincérité. Les «soignants» dans ces institutions, tous anciens toxicomanes ajoutent : «*la preuve de notre amour, c'est que les familles nous font confiance, nous soutiennent ; c'est pour le bien des toxicomanes que nous leur cassons la*

Pb de citation

gueule, que nous pratiquons le lavage de cerveau, que nous leur enlevons les papiers d'identité, que nous leur envoyons des chiens policiers quand les pauvres chéris se sauvent de nos institutions, que nous les enfermons sans passer ni par le juge, ni par la loi de 1838...». Il existe d'ailleurs un groupement de parents qui défend Le Patriarche, des médecins des hôpitaux et des professeurs qui défendent Le Patriarche (surtout s'il accepte les toxicomanes atteints du SIDA qui ne sont pas tolérés dans les hôpitaux universitaires, alors ces bons médecins sont contents de se débarrasser de ces jeunes sur le Patriarche...). Je connais et j'ai discuté avec des anciens toxo de chez Le Patriarche qui vendent les journaux à sa gloire. C'étaient des jeunes d'une bonne foi évidente qui essayaient de me convaincre que j'avais tort d'attaquer le Patriarche, que c'était grâce au Patriarche qu'ils avaient pu se débarrasser de la drogue. Et je n'ai pu m'empêcher d'avoir pitié d'eux, tant ils me faisaient penser de par leur langage aux jeunes embrigadés dans les sectes chez Gourou Maharadji, chez Moon, chez Hare Krischna, chez certains adventistes. Ainsi le système du Patriarche arrive-t-il à en faire de vrais zombis, mais c'est pour leur bien car la Société et même la famille préfère une telle ombre pleine de gentillesse apparente à un toxicomane, voleur et caractériel...

Un autre exemple, c'est le «bâton à vache», un petit instrument qui provoque des décharges électriques. Il est appliqué dans certains Etats des Etats-Unis et du Canada à des enfants autistes et psychotiques lorsqu'ils ont des stéréotypies ou des automutilations. L'usage de cet instrument a donné lieu à de grandes controverses publiques dans ces pays et, il y a quinze mois, la plus haute instance médicale des Etats-Unis vient finalement d'admettre qu'il est tout à fait licite. Si on envoie des décharges électriques à l'enfant, c'est pour son bien et pour l'empêcher de faire des stéréotypies et des automutilations qui sont réellement très difficiles à supporter pour l'entourage.

Plus récemment, j'ai appris l'existence des casques électriques pour des enfants qui se tapent la tête contre les murs. Chaque fois qu'ils se tapent la tête, ils reçoivent en plus une décharge électrique. Il paraît que, à la longue, ils se tapent moins souvent la tête contre les murs, au moins aussi longtemps qu'ils portent le casque «thérapeutique». C'est là encore typiquement une violence médicale faite pour le bien de l'enfant.

Pour finir, un petit mot sur la méthode Doman qui soumet les enfants, et pas uniquement des polyhandicapés, à des manipulations et stimulations souvent violentes et effectuées par les parents, les voisins. C'est là un cas d'une «thérapeutique» violente où l'enfant est manipulé comme un objet et pourtant elle est pratiquée par des parents convaincus d'oeuvrer pour le bien de l'enfant.

Nombreux sont mes amis psychanalystes qui ont de la peine à accepter cette notion de violences faites pour le bien d'enfants. Ils exigent pour le moins que je mette des guillemets autour du terme «pour le bien de l'enfant». Ils pensent qu'une telle définition est trop indulgente, qu'elle fait la partie trop belle aux auteurs des violences, car elle accepte pour argent comptant ce qui n'est qu'une rationalisation. Ils pensent, et c'est surtout net quand ils envisagent le cas des parents (par exemple, ceux qui appliquent la méthode Doman ou qui confient en connaissance de cause leur enfant aux thérapeutes violents comme certains behavioristes), que ces auteurs de violence ont consciemment ou plus souvent inconsciemment des sentiments de haine, de désirs mortifères ou au moins un mépris absolu de l'enfant, mépris qui va jusqu'à la négation de sa qualité humaine.

Je n'ose pas affirmer qu'ils ont toujours tort – le débat me semble passionnant et pas seulement académique – et j'ai tendance à croire que dans chaque cas particulier la vérité se trouve entre les deux, à distance variable soit de ma position naïve et primaire, soit de la position psychanalytique plus raffinée et donnant toute l'importance qu'ils méritent aux affects inconscients. Finalement, la thèse la plus susceptible d'aider les enfants est celle qui facilite le plus le changement d'attitude des parents (ou des professionnels).

Or, la thèse psychanalytique a poussé trop souvent ses partisans à des attitudes de culpabilisation et de condamnation tantôt feutrées, tantôt ouvertes et brutales. Ces attitudes ont fini par engendrer le repli, le rejet de l'analyste et de son «aide» et le renforcement des attitudes et des positions violentes.

Il me semble que ma définition, qui me pousse à déculpabiliser ou en tous cas à ne plus condamner pénalement ce type d'auteurs de violences, peut parfois mieux arriver à les convaincre de la nocivité ou sinon du caractère non éthique de leur attitude, au moins à l'assouplir, voire à la changer. Plutôt que dire *«vous êtes des mauvais parents (ou éducateurs)»*, je dirais *«vous êtes de bons parents (ou éducateurs), mais votre angoisse vous pousse à faire le contraire de ce que vous désirez...»*.

Suis-je peut-être trop optimiste sur la nature humaine ?

Les violences inhérentes à l'institution

Je pense que toute institution secrète la violence. Il faut qu'on se le dise, il faut que l'on comprenne que c'est quasi naturel. Ce qui n'est pas naturel, c'est une institution non violente et nous devons toujours exercer une vigilance minutieuse pour éviter la violence dans les institutions.

Les institutions secrètent la violence d'abord à cause des symptômes des usagers : l'enfant ou l'adolescent appellent, provoquent la violence.

Devant un bébé qui crie tout le temps, on dit au début *«laissons-le crier»*, ensuite on dit *«nous allons le bercer»* et, quand on continue à le bercer et qu'il crie toujours, on finit par dire *«il nous emm..., on va lui donner une claque ou du théralène»*, violence physique ou violence chimique. En Bretagne, on donnait du calvados. Qui n'a pas ressenti cette violence en lui, parmi ceux qui ont eu le bonheur d'être papa ou maman, quand son bébé criait la nuit ? Lorsqu'on se levait, le prenait dans les bras, il faisait un grand sourire, une grande risette, il était tout heureux et on lui racontait nos salades : l'histoire du gros ours, du petit chat, du lapin. Le bébé écoutait avec des yeux émerveillés. On le reposait dans le berceau pour aller se coucher et voilà que le bébé, rebelote, se met à crier de plus belle... Qui d'entre nous, au bout du troisième ou quatrième manège, n'a pas eu envie d'être violent avec son bébé bien-aimé ?

Un enfant plus grand, enlevé à son papa, enlevé à sa maman, bourreaux dont il avait au moins une certaine habitude, et placé dans une institution, posé là avec des gens remplis de bons sentiments mais qu'il n'a pas encore l'honneur de connaître, ne peut que faire l'imbécile pour voir comment ils vont réagir et à quel moment ils finiront par devenir bourreaux comme papa et maman, ce qui lui permettra enfin de se retrouver en famille...

Tout le monde sait que les enfants maltraités, une fois dans une institution, dans un placement familial, se débrouillent (ils ont toutes sortes de combines pour ça) pour se faire maltraiter de nouveau. C'est normal pour eux parce que c'est leur mode de vie, c'est leur habitude. Cette compulsion de répétition, si bien décrite par Freud et par les analystes, les gouverne et les pousse à retrouver le semblable et à se méfier du nouveau, fût-il plus agréable à nos yeux que le semblable.

Tout le monde sait aussi que les enfants dans les institutions libérales et permissives commencent toujours par se livrer aux provocations et font souvent une véritable escalade de ces transgressions, de ces violences, pour nous entraîner à devenir aussi répressifs que l'institution dont ils viennent de fuguer ou qui les a mis à la porte. Finalement, l'équipe se dit *«nous étions trop gentils»* et elle devient de moins en moins gentille jusqu'à finir, un jour, par devenir violente.

Souvent les petits caractériels, les jeunes délinquants nous font peur, la peur physique qu'ils nous frappent. Il m'est déjà arrivé en trente-cinq ans, par trois fois, d'être «victime» des violences des gamins : une fois, ils ont tiré et la balle est passée au-dessus de mon bureau ; une autre fois, un jeune de seize ans m'a menacé de me casser la gueule en m'enfermant avec lui dans mon bureau ; une troisième fois, un autre avec qui je suis resté ami depuis plus de vingt ans déjà, a voulu m'étrangler. Chaque fois j'ai pu analyser les causes de cette violence : celui qui a voulu m'étrangler avait d'une certaine manière raison car il me tenait pour responsable de son hospitalisation ; celui qui m'a enfermé dans le bureau pour que je lui donne vingt francs était un toxicomane en manque et j'ai pu le calmer sans lui céder ; celui qui a tiré ne m'a pas visé personnellement, mais tirait sur la maison...

Je me souviens d'une institution pour jeunes filles où j'ai travaillé un peu de temps. Vous savez que les jeunes filles, quand elles s'y mettent, sont parfois aussi violentes que les garçons. Cette institution était assez permissive, pas violente du tout. Les éducateurs et la directrice étaient très chouettes. Dès qu'une jeune fille faisait un peu de violence, cassait le matériel ou attaquait une autre gamine, exceptionnellement une des éducatrices, on téléphonait aussitôt à SOS Psychiatrie et, en dix minutes, de gros infirmiers arrivaient. C'était le ficelage, le vallium intramusculaire, quarante-huit heures à l'hôpital psychiatrique qui n'était pas loin, et puis la fille revenait et la vie reprenait. Avec une nouvelle directrice, on a essayé de mettre fin à ce système. On a dit aux gamines qu'on tâcherait de ne plus jamais appeler les ambulances psychiatriques et de ne plus liquider leurs problèmes avec l'hôpital psychiatrique – et nous y sommes presque arrivés !

Il y a aussi la peur sexuelle. J'ai vu des jeunes stagiaires, des jeunes éducatrices, obligées de démissionner d'une institution permissive parce que les jeunes les agressaient verbalement : *«t'es une pute, tu es là pour nous draguer, qu'est-ce que tu viens foutre chez nous ?»* avec une fois, exceptionnellement, une petite tentative de viol contre une stagiaire. Ce sont là des choses qui évidemment provoquent la contre-violence de la part des éducateurs mâles, des collègues de ces jeunes filles agressées. Je ne suis pas pour la politique de l'Evangile *«si on te frappe une joue, tend l'autre joue»* et je pense qu'il y a certains moments où la violence de ces jeunes nécessite une contre-violence pour la défense de notre propre personne ou pour la défense d'un collègue, même s'il est un peu bête et s'il a provoqué cette violence, ce qui est le plus souvent le cas. Prendre sa défense ne veut pas dire se solidariser avec lui, ce sont deux problèmes différents.

Ces jeunes, mais on n'a pas le temps d'en parler ici, ne supportent pas la frustration, ne supportent pas le «non» et dans les écoles il faudrait de véritables leçons théoriques et des travaux pratiques sur «comment dire non dans une institution pour adolescents ?». C'est tout un art et peu d'éducateurs – et moi non plus n'y suis pas très fort – savent l'appliquer. On voit souvent un éducateur ou une éducatrice, chouette, gentil, qui ne dit jamais non, qui accepte tous les désirs des ados et qui, un jour, devant un ado dont il a comblé les désirs, quatre, cinq, six, sept fois et lui disant tout d'un coup par exemple *«je veux m'acheter des bretelles vertes»*, répond *«non tu n'as pas droit aux bretelles vertes»*. Alors, en quelques secondes, on en reste pantois : l'adolescent gentil et souriant devient une brute, se jette sur l'éducateur, casse les meubles dans la maison.

On peut aussi parler des abandonniques. Ces jeunes, avec un passé de carences graves, quand ils se trouvent dans un milieu sympathique et accueillant, pensent que leur «moi» est menacé, que leur intégrité psychologique est menacée par la gentillesse des gens qui les entourent. Ils pensent aussi que c'est une injure envers ceux qui les ont abandonnés et qu'ils aiment encore. Ils n'ont pas de cesse avant de nous avoir provoqués pour qu'on les mette à la porte de l'institution, pour qu'on les abandonne, pour nous montrer qu'on n'est pas mieux que leurs parents, pas mieux que leurs mères qui les ont abandonnés quand ils avaient six mois.

Je vous ai déjà dit avec quelle énergie je réagis contre tout système violent envers les psychotiques. Ceci dit, il faut savoir que les enfants psychotiques ont en eux une violence extraordinaire, proportionnelle à leur angoisse existentielle qui n'a rien de commun avec nos gentilles angoisses névrotiques. Les psychotiques, outre l'autoagressivité bien connue, sont parfois hétéroagressifs. Je me rappelle ces enfants qui avaient le chic, dès que vous aviez le dos tourné, de foncer sur vous comme un bolide pour vous donner un coup de tête dans le dos. Ils faisaient cela avec les infirmières, avec les médecins, avec les psychologues, avec les autres enfants. Tout le monde en avait peur. L'auto-agressivité est parfois encore plus difficile à supporter. Il m'arrive ainsi de comprendre, mais bien sûr sans approuver, les décisions du NIH (Institut National de la Santé) aux Etats-Unis qui a autorisé le bâton électrique pour diminuer ou supprimer les actes auto-agressifs. Je comprends pour montrer que notre métier n'est pas du tout facile et que se contenter de nous accuser ne va pas nous rendre moins violents. Cependant, je n'approuve pas parce que je pense que, quand on commence à appliquer le bâton électrique aux psychotiques, on continue par des électrochocs punitifs aux jeunes délinquants et aux petits schizophrènes et on finit par les camisoles chimiques et les horreurs des hôpitaux psychiatriques classiques.

On n'a pas peur de la violence des enfants gravement handicapés ou polyhandicapés parce qu'ils sont rarement violents et méchants. Par exemple, les trisomiques sont en général beaucoup plus doux et gentils que les éducateurs ou les psychiatres. Cependant, ce qui nous désespère chez eux, c'est leur refus de suivre notre projet thérapeutique, leur refus d'apprendre, d'aller mieux, leur refus non pas tant d'obéir d'une manière grossière à nos injonctions mais de se conformer consciemment à notre projet pédagogique. Bref, c'est notre impossibilité de les guérir, de faire le bien que nous pensions faire quand nous avons commencé notre métier qui en arrive à nous faire dire *«on a ras-le-bol d'eux»*.

Pour les psychotiques, il faut ajouter le problème de leur violence symbolique. Je m'explique. Si un mongolien ne suit pas notre projet pédagogique, la biologie nous en donne une excellente excuse et permet de nous dire *«le pauvre, c'est son cerveau qui l'empêche de nous suivre, tant pis, on va diminuer nos exigences»*. Voilà peut-être pourquoi nous sommes finalement assez peu violents avec les trisomiques. Par contre, si c'est un psychotique qui refuse de faire un puzzle ou d'autres exercices que nous lui proposons, il le fait avec une telle allure, un tel style, qu'à tort ou à raison nous pensons, aidés en cela par les psychanalystes, que ce n'est pas qu'il ne «peut» pas suivre notre projet pédagogique, mais qu'il ne «veut» pas le suivre. Ce problème oppose d'ailleurs avec passion les partisans de TEACCH et les psychanalystes. Ne peuvent-ils pas ou ne veulent-ils pas ?

L'institution sécrète aussi la violence à cause du regard que nous jetons sur les enfants qui y vivent. Le simple fait d'y être ne prouve-t-il pas déjà qu'il y a quelque chose qui ne va pas chez eux ? Certes, tout le monde ne dit pas – et j'espère qu'aucune personne présente dans cette salle ne le dit – ce que disait un de mes maîtres en psychiatrie *«tout ce qu'on sait d'eux, c'est que leurs parents ont été incapables de les élever, donc ils sont héréditairement et irréversiblement tarés, ce n'est pas la peine de se donner trop de peine pour en faire quelque chose»*. Ce fut la pédopsychiatrie que j'ai connue dans ma jeunesse, la psychiatrie pré-psychanalytique. Je pense qu'aucun de vous ne le dira plus consciemment mais je pense, peut-être méchamment, que ce fantasme de non-valeur des enfants déficients biologiquement, familialement ou socialement, hante encore l'inconscient de nombreux d'entre nous.

La violence naît aussi de l'impossibilité d'exaucer notre désir de réparer et d'adapter à notre idéal les enfants que la société nous confie. Je suis persuadé que dans les pays riches et avancés, en particulier en France, beaucoup de violences sont infligées vraiment pour le bien de l'enfant

lorsqu'il ne veut pas répondre tout de suite à notre désir fou de l'améliorer, de le rendre comme on aurait voulu qu'il soit. C'est vrai pour les handicapés, vrai pour les petits délinquants, vrai pour les toxicomanes. Lorsque ce sont des parents naturels qui enferment ainsi leurs enfants dans leur désir, les psychanalystes crient aussitôt au scandale. Et ils ont le plus souvent raison. Mais, dans les institutions, tout le monde trouve normal que l'enfant qui est confié aux thérapeutes se laisse «thérapiser», que l'enfant confié aux pédagogues et aux éducateurs se laisse «pédagogiser» et «éduquer». S'il ne se laisse pas faire, s'il refuse de changer, gare à lui, la violence guette à la porte...

La violence naît dans les institutions car nous y exerçons, pour paraphraser Freud, un métier impossible. Notre métier est «impossible» d'une manière structurelle. Dans notre société basée sur la famille nucléaire (papa, maman, enfant), élever à plein temps un enfant dans la collectivité est un scandale. J'en suis convaincu mais je pense qu'on n'y peut rien. La collectivité sera toujours poussée à la violence, d'autant plus que l'enfant est perturbé et que ses parents ont admis, de gré ou de force, l'impossibilité de leur métier de parents. Si on garde à l'esprit cette phrase de Freud, on comprend plus aisément pourquoi nous cédons si souvent à nos nerfs, pourquoi nous craquons et pourquoi nous ne pouvons pas nous empêcher de solutionner nos problèmes personnels sur le dos des gamins. J'ai dit «nous» car je ne pense pas que je sois, dans ce domaine, meilleur que n'importe qui ici dans la salle.

Les violences causées par la fatigue du personnel

Le terme «nous craquons» nous amène tout droit au syndrome de burn-out. Ce terme peut être traduit avec mon amie Elisabeth Zucman par «syndrome d'épuisement» ou bien, peut-être à mauvais escient, avec moi par «syndrome de ras-le-bol». Quoi qu'il en soit, il est une cause fréquente des violences dans les institutions non violentes. Il provoque des violences ponctuelles, des violences provoquées par les éducateurs, les infirmières, les aides-soignantes, les AMP... bref par tous ceux qui, pour un salaire moindre, passent beaucoup plus de temps avec les enfants que les directeurs ou les psychiatres. Je vous recommande, pour mieux approfondir ce sujet important, l'ouvrage de Madame Masson *(7)* que j'ai entendue à un congrès de l'AFIREM. Cette souffrance des personnels dans les institutions est aussi une des causes des violences.

---

(7) Voir bibliographie

L'absentéisme

Dans les institutions qui dépendent directement de l'Administration, étant donné l'excellence des lois sociales qui protègent le personnel, celui-ci réagit moins par la violence que par la fuite soutenue et légalisée par le praticien de quartier qui délivre des arrêts de maladie dits «de complaisance». Il en résulte des congés répétés et l'absentéisme qui est une des plaies de ces institutions lorsqu'elles marchent mal. Il est remarquable que les directeurs, les médecins-chefs, les têtes pensantes qui détiennent le pouvoir préfèrent maugréer et se plaindre contre le personnel absent en dénonçant son absence de moralité, son avidité de profiter des deniers publics sans travailler, plutôt que se pencher et étudier leur propre responsabilité, leur rôle dans la détérioration ou la non-amélioration du climat dans l'institution.

J'ai connu de près une petite institution où la violence contre les jeunes était impensable. Tant qu'elle marchait «sur des roulettes», l'absentéisme était quasi nul. Dès que l'ambiance s'est un peu détériorée, l'absentéisme a fait son apparition, ce qui à son tour a contribué à détériorer davantage l'institution.

Ailleurs, à la place ou à côté de l'absentéisme, certaines personnes atteintes du burn-out peuvent réagir par les violences envers les usagers.

L'absence de projet institutionnel

Les usagers ne sont pas, loin de là, la seule cause du ras-le-bol. L'organisation de l'institution peut en être responsable, en partie ou totalement. Il en est ainsi avec ce que j'appelle le flou, le non-dit de l'institution, les contradictions entre divers projets institutionnels non écrits qui peuvent engendrer la violence. Ces projets non-écrits de l'institution transcendent souvent les projets de toutes les personnes qui y vivent et qui y participent. Chaque institution a son projet ou plutôt plusieurs projets, par exemple l'un officiel et l'autre inconscient. Le projet officiel c'est celui qu'on envoie à la CRISMS *(8)* et à la DDASS sous le nom de «projet pédagogique». Le projet inconscient est à peu près invariable : toute institution tend à perdurer dans le temps telle qu'elle est, craignant tout changement, refusant toute adaptation aux désirs et aux besoins des usagers et désirant au contraire adapter à elle, comme un lit de Procuste, tout un chacun qui entre en son sein, qu'il soit usager, petit stagiaire-éducateur ou jeune médecin. Donc l'institution, avec sa vie propre, est un facteur capital de tout ce qui s'y passe de bon et de mauvais. Nul n'a mieux décrit les pesanteurs de ces institutions «totalitaires» que sont par exemple les

(8) Commission Régionale des Institutions Sociales et Médico-Sociales.

hôpitaux psychiatriques qu'Ervin Goffman *(9)*. Un petit lieu de vie n'aura certes pas la même pesanteur toute-puissante qu'une institution gigantesque. On peut y introduire agitation et contestation sans trop d'efforts. Un hôpital psychiatrique, ou hospitalo-universitaire, me fait penser parfois à ce que les pays civilisés ont fait aux populations colonisées : matraquage permanent, les chars contre la cavalerie, contre les femmes et les enfants ou alors la chape de plomb des évidences économiques... Pour protester là-dedans, il faut un courage peu commun et on se fait aussitôt traiter de paranoïaque, d'anarchiste, d'irresponsable, de gauchiste...

Outre cette pesanteur institutionnelle si importante et variable d'une institution à l'autre, le flou et le non dit résultent de la coexistence conflictuelle rarement discutée des projets de chaque soignant, des projets de la famille.

Parmi les soignants, il est souvent important de distinguer entre :

— les jeunes stagiaires et les jeunes éducateurs ou infirmiers fraîchement sortis de l'école, encore pleins d'idéalisme et de jeunesse dont le projet privilégie l'épanouissement et l'amélioration des gamins,

— les anciens, souvent usés à la tâche, infirmiers psychiatriques ou vieux chefs de service éducatif qui disent aux jeunes «*tout doux, tout doux, tu es encore jeune, tu piaffes, mais tu verras qu'avec ce gamin, il n'y a pas grand chose à faire : nous on a essayé, quand nous étions jeunes ; on sait maintenant qu'une bonne taloche, c'est ce qu'il y a de mieux pour eux*».

Plus le personnel vieillit, plus son projet devient «*foutez-moi la paix, tant pis pour les autres*». Les deux projets se heurtent et les petits usagers, qui se trouvent entre eux, en profitent et majorent la zizanie. Sauf les polyhandicapés (et encore, ils sont très forts pour cela), ils vont flatter les jeunes pour leur faire dire du mal des vieux et ils vont cafeter aux vieux ce que leur ont dit les jeunes... Je pense qu'ils auraient tort de se gêner. Tous les enfants profitent comme ils peuvent de la zizanie autour d'eux qui représente à la fois une cause de leur souffrance et un champ de leur liberté.

J'ai discuté ailleurs la discordance si fréquente entre le projet familial et le projet institutionnel, et on pourrait y consacrer une conférence. Elle peut, elle aussi, engendrer des sentiments de ras-le-bol et la violence.

Enfin, il ne faut pas oublier le ***projet de l'enfant.*** Malheureusement, on n'en parle presque jamais dans les institutions. Le projet de l'enfant doit rester dans le non-dit ! On lui interdit, explicitement ou implicitement, d'en parler. S'il parle finalement de son projet, on lui ordonne de se taire

---

(9) Voir bibliographie.

et si on se croit tant soit peu psychanalyste, on dira que c'est son désir qui parle, que c'est son Ça qui parle. En effet, pour les soignants, tous les enfants qu'on nous confient sont des «Ça ambulants» tandis que nous sommes des «Moi auxiliaires» et des «Surmoi»... Ne pense-t-on pas, tout en disant volontiers le contraire, que notre métier c'est précisément de modifier ce Ça, le maîtriser, et même par tous les moyens ?

Je me souviens d'un de mes «maîtres» en psychiatrie qui essayait de me convaincre que ce n'étaient pas seulement les usagers qui sont des Ça et rien d'autre, mais que moi aussi (pauvre !) n'étais qu'un circuit limbique, qu'un rhinencéphale ambulant qui n'a pas encore eu l'opportunité de faire fonctionner son lobe préfrontal. Tout cela parce que je regardais les jeunes filles en face avec un oeil trop franc, alors qu'il considérait que le Surmoi les fait regarder de derrière !

Les collègues

Un autre problème à la source de ce ras-le-bol a été magistralement décrit par Jean-Paul Sartre quand il conclue sa pièce «Huis clos» : «*l'enfer, c'est les autres*».

Dans l'institution, pour chacun de nous, les usagers ne forment que le purgatoire mais l'enfer, c'est nos collègues, la hiérarchie, notre directeur, notre chef de service. Pour le directeur ou bien le chef de service, l'enfer c'est ces «petits cons» d'éducateurs qui n'exercent pas tout de suite ce qu'il veut qu'ils fassent. Les institutions sont violentes avec les enfants à cause de la problématique des conflits entre adultes qui interagissent et dominent la problématique officielle, celle des rapports entre adultes et enfants. Je parle de la problématique «officielle», celle qui apparaît dans les règlements.

Dans l'orphelinat de Korczak, au lieu d'un règlement, il y a eu un code où chaque transgression, qu'elle soit le fait d'un adulte ou d'un enfant, était jugée par un tribunal composé des enfants et des adultes ! Et même aujourd'hui, soixante-dix ans plus tard, cela paraît encore une utopie à beaucoup d'entre vous.

Que de fois les adultes, pas du tout sadiques, se livrent aux violences sur les enfants parce qu'ils ne peuvent pas se livrer aux violences sur leur patron, sur leur chef d'équipe, sur le psychiatre, sur le directeur... Les psychanalystes ont très bien décrit ce phénomène (mais pas dans les institutions) en parlant de cette mère qui hait tellement sa propre mère, mais qui a tellement peur d'exprimer cette haine, qu'elle tape ses enfants. Elle transfère la haine de sa mère sur ses enfants. Le transfert de la haine du directeur sur le petit enfant caractériel ou sur le petit handicapé n'a pas fait l'objet d'autant de publications.

Pour conclure, certains diront que les institutions – et pas seulement les usagers – engendrent la violence parce qu'elles sont un milieu non naturel. Le milieu naturel, chez nous, est la famille avec une exception, celle de la colonie de vacances qui permet de vivre en communauté sans violence, peut-être parce qu'elle est librement consentie et n'a pas de projet pédagogique, elle ne demande pas aux enfants d'être intelligents.

Des institutions plus violentes que d'autres

Je vais rappeler très brièvement mes travaux sur les institutions qui sont plus violentes que les autres. Je voudrais rappeler aussi que parfois les violences sont le fait d'un soignant ou d'un éducateur isolé dans une institution qui n'est pas violente en elle-même. J'avoue que j'ai peu et surement trop peu étudié ces «violences ponctuelles», préférant m'attarder sur les caractères propres des institutions plus violentes que les autres.

Je serai très bref, juste pour ouvrir quelques pistes.

L'idéologie

Certains ont dit que la violence dans les institutions est très liée à l'idéologie qui y règne. Je pense que c'est à la fois vrai et pas vrai. Ce n'est pas tout à fait vrai parce que chaque idéologie peut donner lieu à la violence. Les psychanalystes disent que le behaviourisme, voire même le cognitivisme, poussent à la violence et que la psychanalyse est comme le gardien de la non-violence. Théoriquement, cela devrait être exact. Mais il y a des institutions basées sur l'idéologie psychanalytique intégriste qui sont tout aussi violentes.

Je pense qu'une institution peut être violente si l'idéologie qui y règne est communiste ou socialiste. J'ai vu il y a quelques mois un film de très haut niveau qui vient de l'Union Soviétique depuis qu'on ose y exprimer la vérité sur la vie du pays (La liberté, c'est le paradis). Ce film montre ce qui se passe en 1990 dans des institutions animées par un bel esprit, une belle idéologie soit disant communiste, envers les délinquants juvéniles. On croirait lire Jean Genet ou Alexis Danan quand ils dénonçaient la colonie pénitentiaire de Mettray. Et j'ai eu honte pour l'URSS, patrie de Makarenko en 1929.

Les idéologies chrétienne, juive, islamique, peuvent donner tout autant lieu aux violences et j'en connais des exemples.

Ce que je voudrais vous faire partager, c'est ma conviction que ce n'est pas telle ou telle idéologie qui fait le lit de la violence (c'est le point de vue des partisans d'une idéologie adverse), c'est ***tout intégrisme***.

Toute institution, pour qui l'idéologie devient plus importante que les usagers, est à risque de violence. Ces institutions fonctionnent comme le brigand Procuste qui raccourcissait ou étirait ses victimes lorsque leur taille ne s'adaptait pas à la longueur de son lit... Toute institution intégriste qui ne sait pas «égratigner» son idéologie, ne sait pas faire les exceptions, ne sait pas renoncer pour un moment à ses principes, devient très rapidement rigide et violente. C'est vrai bien entendu aussi pour l'idéologie psychiatrique.

Le directeur, le médecin, le parent

Parmi les facteurs qui me semblent extrêmement importants, il ne faut pas oublier la personnalité du directeur, du médecin ou psychiatre en chef. Parfois, c'est plus dangereux encore quand le directeur est en même temps psychiatre, ou pire encore quand ce directeur (ce n'est pas tout à fait légal, mais assez fréquent en pratique) est en même temps président du Conseil d'Administration. Le comble d'une institution «à risque de violence», c'est quand il y a confusion entre le président, le directeur et le parent de handicapé. Ce sont les institutions pour handicapés qui sont gouvernées par les parents, sans aucune contrepartie.

Historiquement, cela était nécessaire. Dans les années 60, c'étaient bien les parents des handicapés qui, impulsés par le Général De Gaulle, ont essayé de combler un vide institutionnel complet. Ces parents, réunis en Papillons Blancs par ci, en petites ADAPEI *(10)* par là, ont été les meilleurs – et souvent les seuls – «promoteurs» de ces institutions. Mais maintenant, je crois que cette période est achevée.

Autant je respecte et j'estime énormément l'UNAPEI *(10)*, principal et indispensable interlocuteur du gouvernement, gardien et défenseur des intérêts et des besoins de ces enfants et adolescents handicapés, autant je pense que c'est néfaste d'être à la fois patron et père d'un enfant handicapé dans la même institution. Personnellement, il me serait absolument impossible de travailler dans ce type d'institution parce que mon éthique a toujours exigé de moi d'être «non-psychanalytique» et extrêmement positif, compréhensif avec les parents d'enfants handicapés, tandis que mes convictions m'ont toujours poussé à être combatif et conflictuel avec mes patrons. Je ne pourrai jamais vivre tranquillement dans une institution où la même personne est à la fois mon patron et le pauvre père ou la pauvre mère souffrants d'un enfant handicapé. Je pense qu'un tel système représente un facteur de risque de violence.

---

(10) Associations Départementales des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés. Elles sont regroupées en URAPEI (Unions Régionales) et UNAPEI (Union Nationale).

La personnalité du directeur constitue un autre facteur de violence. C'est évident, un directeur doit diriger, être directif, il est payé pour ça. Mais doit-il toujours être autoritaire ? N'y a-t-il pas une différence entre directif et autoritaire ? Peut-on diriger un pays démocratique sans être autoritaire ? Peut-on être dirigeant sans être dictateur ? Ce sont juste des questions que je pose. Mais il n'y a pas de doute pour moi que les fonctions de directeur attirent ceux d'entre nous qui ont à la fois un appât du gain parfaitement normal et judicieux (un directeur doit gagner davantage qu'un éducateur) mais également le goût du pouvoir. Je pense que lorsque ce goût du pouvoir tend à prévaloir sur l'idée qu'il est au service des usagers, voire même d'une certaine façon au service de son personnel, lorsqu'un directeur commence ou en arrive à penser que c'est lui seul qui a le bon projet et que tous ceux qui veulent porter atteinte à ce projet mettent en cause non seulement lui-même mais l'institution tout entière, alors il risque de devenir un directeur d'une institution violente. Je dois pourtant insister sur la différence fondamentale entre institution à risque de violence et institution violente : je connais des institutions avec des directeurs de ce type et où il n'y a pourtant aucune violence contre les enfants. Les méchancetés sont réservées au personnel...

Je terminerai en traçant un portrait incomplet, réducteur, mais non pas caricatural, d'une institution à risque de violence : c'est la rencontre d'une idéologie intégriste avec une personnalité du type paranoïaque compensé, qui se maintient grâce à un réseau polymorphe de soutiens extérieurs locaux et régionaux (par exemple : Conseil municipal, Conseil Général, CREAI, etc.), aidé par un discours où la dramatisation des troubles des usagers joue un rôle prédominant. C'est dans ce type d'institution que le personnel se fatigue plus vite qu'ailleurs et où il est poussé aux violences ponctuelles avec les usagers.